

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2020_041

Organisation de l'équipe du SMBVTAM (antenne de Millau)

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq septembre, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Christine BEDEL, Patrick CONTASTIN, Arnaud CURVELIER, Jean-Michel DAUMAS, Alain DELMAS, Gilbert FAUCHER, Daniel GIOVANNACCI, Serge GRASSET, Pierre HERRGOTT, René JEANJEAN, Catherine JOUVE, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Pierre PANTANELLA, Richard SARRAU, Régis VALGALIER, Serge VÉDRINES

Étaient représentés : Didier CADAUX par Christine BEDEL, Pascal RIVIER par Pierre PANTANELLA, Patrick SALSON par Gilbert FAUCHER

Secrétaire de séance : Madeleine MACQ

Date de convocation : 17 septembre 2020

Délégués du comité syndical		
En exercice : 23	Présents : 17	Pouvoirs : 3
Résultat du vote		
Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0

À l'unanimité, le comité syndical, après avoir délibéré,

Considérant la création relativement récente du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont (SMBVTAM) le 1^{er} avril 2018 et le besoin de poursuivre son assise territoriale ;

Considérant la présence, à compter du 1^{er} octobre, de deux agents basés à Sainte-Énimie au siège du SMBVTAM et de trois agents travaillant pour le SMBVTAM à Millau mais basés sur trois sites différents (maison des entreprises, siège de la Communauté de communes Millau-Grands causses, Parc naturel régional des Grands Causses) et la difficulté de créer une dynamique d'équipe dans ces conditions ;

Considérant la fin du conventionnement avec le PNR des Grands Causses quant à la mise à disposition d'un agent pour 70% de son temps au SMBVTAM et l'intégration dudit agent dans les effectifs du syndicat mixte d'ici à la fin de l'année avec le besoin de l'accueillir dans des locaux appropriés ;

Autorise le président à effectuer toutes recherches relatives à l'installation des agents basés à Millau au niveau d'un site unique à Millau ou ses alentours, à équiper ce lieu en matériel adapté aux besoins de l'équipe (bureaux, ordinateurs, téléphones, véhicules, etc.) et à signer toutes pièces utiles se rapportant à cette opération.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

SOUS-PREFECTURE DE FLORAC
Date de réception de l'AR: 29/09/2020
048-200080547-20200925-DE_2020_041-DE

Le président, Serge VÉDRINES



A handwritten signature in black ink, appearing to be "S. Védrières".

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 29/09/2020
et publié ou notifié
le 30/09/2020

SOUS-PREFECTURE DE FLORAC
Date de réception de l'AR: 29/09/2020
048-200080547-20200925-DE_2020_041-DE